

# SOMMAIRE



BUDGET COMMUNAL 2019 Pages 4-6



**ELECTIONS EUROPÉENNES**Page 7



INFOS LOCALES
Page 8



**INFOS DU JIS** Page 9



**EDUCATION** Page 10



**VIE ASSOCIATIVE** Page 11



**SORTIR** Pages 12-13



**EVENEMENT Fleurs en Fête**Pages 14-15



**TRAVAUX**Pages 16-17



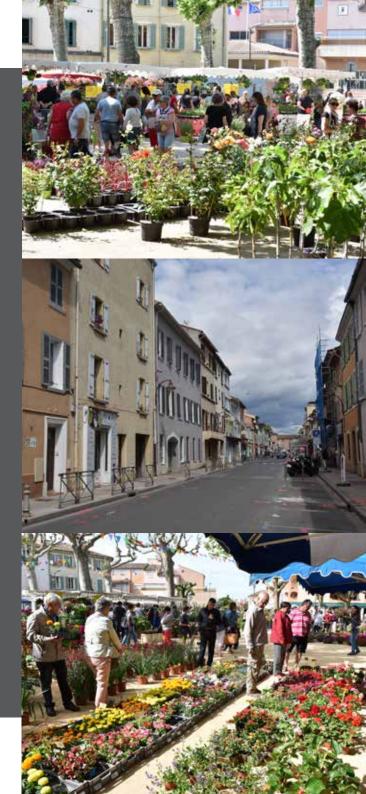
**URBANISME** Pages 18-19



**AGENDA DU MOIS** Pages 23-25



**LA CRAU AUTREFOIS**Page 27







La vitesse excessive des automobiles ou des deux roues est aujourd'hui devenue un fléau en France.

D'une part, car elle est très souvent à l'origine de dommages corporels graves, et d'autre part, dans une moindre mesure, car elle occasionne des nuisances sonores préjudiciables à celles et ceux qui vivent à proximité de voies circulantes.

La Crau n'échappe pas au phénomène, et je suis fréquemment saisi par des riverains qui me demandent de trouver des solutions, et de prendre des mesures correctives. Le Maire est là pour cela.

A cet effet, je réunis fréquemment les quartiers concernés afin de proposer une présence policière accrue, des aménagements de type réduction de largeur de chaussée, la mise en oeuvre d'une zone 30 km/h, l'installation de chicanes et de mobilier urbain, ou de ralentisseurs

Ces derniers ne plaisent bien évidemment ni aux amortisseurs des véhicules qui les empruntent, ni aux vertèbres de leurs conducteurs. Pour autant, aucun dispositif n'est plus redoutable à ce jour pour casser la vitesse.

Les automobilistes qui ne se limitent qu'à traverser un quartier garni de ralentisseurs, sans y vivre, sont irrités, alors qu'ils sont bien souvent demandeurs des mêmes aménagements dans leur propre secteur d'habitation.

Quant à celles et ceux qui y résident, ils y sont la plupart du temps favorables, à l'exception du riverain dont la fenêtre ou la porte donne sur l'emplacement destiné à accueillir ledit ralentisseur ; ralentisseurs dont les bruits de roulements à chaque passage de voiture, deviennent finalement plus problématiques que la vitesse initiale contre laquelle celui-ci est censé lutter.

Quelquefois, les doléances peuvent s'accompagner de mises en garde, voire de menaces à l'endroit de la commune, au sens où elle serait susceptible de supporter la responsabilité d'accidents sérieux.

Si l'état ou la conformité de la voirie peuvent malencontreusement être mis en cause dans certains cas, il n'en demeure pas moins que la vitesse trop élevée des conducteurs relève exclusivement de leur responsabilité.

Vous l'avez compris, à l'instar des dépôts sauvages et déjections canines que je dénonce fréquemment, ce problème de vitesse n'est pas simple à résoudre, tant il touche aux comportements humains, et à l'esprit collectif qui doit nous animer pour vivre sereinement en collectivité.

En effet, aussi soutenues et régulières soient-elles, les actions de prévention via des campagnes de communication, et les mesures de répression au travers de Procès-Verbaux dressés par la Police Municipale, trouvent leurs limites, lorsque malheureusement, celles-ci se confrontent à la réalité d'un esprit civique qui tend à ne plus être partagé autant que cela s'impose.

### Christian SIMON

Maire de La Crau Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

# **FINANCES**

Christian DAMPENON
Adjoint délégué aux finances,
à la fiscalité, à la commande publique,
à l'Etat Civil
et à l'Administration générale



# PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2019

Le budget communal pour l'année 2019 a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 4 avril 2019. En voici les grandes lignes.

### Les priorités fixées pour 2019

Les orientations du Budget Communal 2019 correspondent à six grands objectifs :

- La stabilité des taux d'imposition : pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive, les taux des impôts directs (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti) ne subiront aucune augmentation.
- ② L'augmentation de l'enveloppe financière dédiée aux associations, permettant de compenser la perte des aides financières de l'Etat subie notamment par les crèches pour leurs emplois aidés
- S La maîtrise des coûts de fonctionnement et des frais de personnel
- La fin de la phase 3 de requalification du centre-ville (Avenue Lieutenant Jean Toucas)\*
- **6** Le lancement de la requalification de l'Avenue Jean Monnet à La Moutonne\*
- **6** L'amélioration du cadre de vie dans les quartiers, par la poursuite du programme de réfection des voiries et de traitement des espaces paysagers \*

\*Projets initiés par la Commune et relevant désormais de la compétence de la Métropole TPM. Une attribution de compensation versée par la Commune à la Métropole permet la réalisation de ces opérations.

# Un contexte de transferts de compétences vers la Métropole TPM

La transformation de la Communauté d'Agglomération en Métropole, et le transfert à cette dernière de nombreuses compétences (Plan Local d'Urbanisme, création, aménagement et entretien de la voirie communale et de ses espaces verts, prévention des inondations, service de secours et d'incendie, etc.) a entraîné un profond remaniement du Budget Communal. Après une année de transition, TPM exerce pleinement ces nouvelles compétences depuis le 1er janvier 2019. Toutefois, ces changements demeurent bien sans incidence pour les administrés : la Commune reste engagée dans l'accomplissement effectif de l'ensemble de ces missions via le versement à TPM d'une attribution de compensation correspondant à l'évaluation du montant des charges transférées. De plus, une antenne métropolitaine installée dans les locaux-mêmes de la Mairie permet de maintenir une organisation au plus près des besoins communaux pour toutes les compétences nécessitant une grande réactivité.

### Un budget soumis à différentes contraintes

### ✓ Des recettes en constante diminution

La Commune doit effectivement faire face à des baisses cumulées des dotations de l'Etat qui atteindront 6 millions d'Euros pour la période 2013-2020.

De plus, il faut prendre en compte la suppression des recettes relatives aux contrats aidés, ce qui représente une perte prévisionnelle de 60 000 Euros pour 2019 qui s'ajoute à celle, effective, de 229 000 Euros pour 2018.

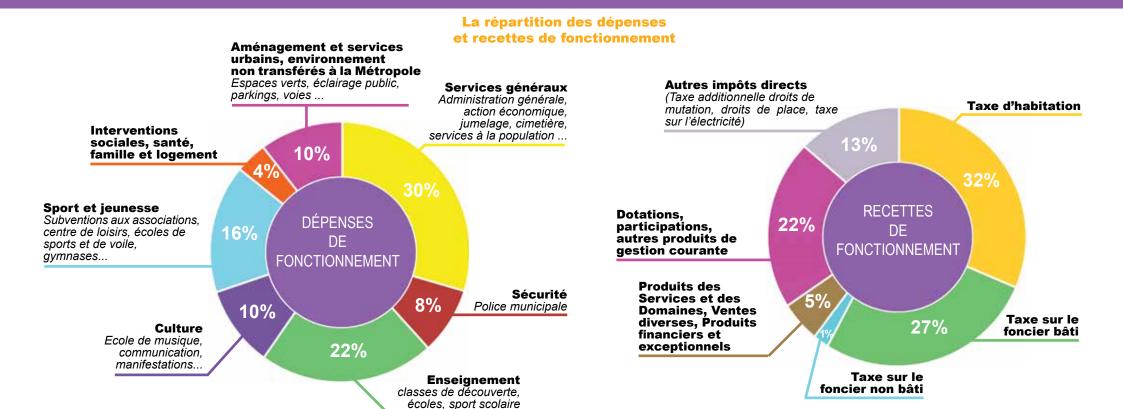
### ✓ Une pénalité de 750 000 Euros

Cette pénalité est liée au non-respect du nombre de logements sociaux imposé par l'Etat. Elle est appelée à se renouveler chaque année, tant que la loi n'évoluera pas, puisque la Commune de La Crau est dans l'impossibilité technique de réaliser 1 600 logements sociaux à l'horizon 2025...

### √ Une capacité d'autofinancement en diminution

La conséquence directe de l'ensemble des différentes contraintes évoquées ci-dessus est que l'épargne brute communale est progressivement rognée pour atteindre 2,5 millions d'Euros en 2018. Cela signifie concrètement que la Commune doit donc puiser davantage dans ses ressources pour maintenir un niveau satisfaisant d'investissement et de services envers les administrés. De fait, elle voit donc peu à peu diminuer sa capacité à financer des projets structurants qui ont pourtant vocation à répondre aux besoins essentiels des Crauroises et des Craurois.





### Un niveau d'endettement plus faible que la moyenne nationale

Cette année encore, la situation financière très saine de la Commune est tout particulièrement à souligner. En ce sens, son niveau d'endettement reste largement inférieur aux moyennes des communes de même strate (c'est-à-dire comprenant entre 10 et 20 000 habitants) que ce soit à l'échelon national, régional ou départemental, comme en témoignent les chiffres suivants :

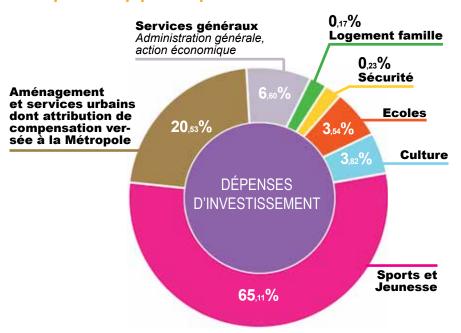
Montants de la dette Moyennes en euros par habitant (Communes de 10 à 20 000 habitants)			
LA CRAU	189 €		
En France	893 €		
En Région Paca	1 166 €		
Dans le Département du Var	1 273 €		

Un autre élément significatif est le nombre d'années nécessaire à notre collectivité pour rembourser ses emprunts. Ainsi, pour un montant total d'emprunts s'élevant à ce jour à 3,45 millions d'Euros, ce nombre d'années est estimé à 1,5 en 2018, alors que le seuil maximum de remboursement est fixé à 12 années pour les communes de même strate.

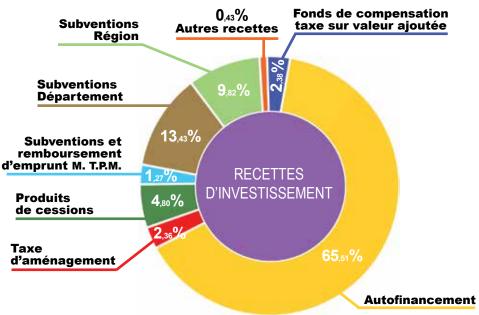
Enfin, un dernier chiffre à garder en mémoire est le résultat prévisionnel de l'exercice budgétaire 2018 qui est évalué à 6,785 millions d'Euros. Ce résultat est le fruit d'une gestion serrée et permet d'engager la réalisation du Parc des Sports Palazy et l'extension du Parc du Béal sans avoir à recourir à des emprunts supplémentaires en 2019.

# FINANCES

D'une manière plus générale, voici la répartition par postes des dépenses d'équipements pour 2019 :



### Ces dépenses seront financées de la manière suivante :



# LES CHIFFRES CLÉ DU BUDGET 2019

- ✓ Budget de fonctionnement : 23 millions d'euros
- ✓Budget d'investissement : 18 millions d'euros
- ✓Budget total : **41 millions d'euros**
- ✓ Dépenses prévisionnelles d'équipement (travaux, achat de matériel et attribution de compensation versée à la Métropole TPM pour la réalisation de travaux dans le cadre de compétences transférées) :

### 9.7 millions d'Euros

- √Attribution de compensation versée par la Commune à la Métropole : 2 millions d'euros
- ✓Un taux d'épargne brute estimé à 14%, supérieur au seuil critique fixé à 10% par les Chambres Régionales des Comptes (le taux d'épargne brute correspond au ratio entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement : il est révélateur de la capacité d'investissement de la commune)
- ✓ Epargne nette réalisée en 2018 : 2,4 millions d'euros
- ✓ Enveloppe dédiée aux associations crauroises : 1,5 million d'euros
- ✓ Perte cumulée des aides de l'Etat : 6 millions d'euros (période 2013-2020)
- ✓ Pénalité financière liée au non-respect du nombre de logements sociaux : **750 000 euros**





# ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

DIMANCHE 26 MAI 2019

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. A La Crau, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h sans interruption.

## Voter pour désigner ses représentants au Parlement européen

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans au même moment dans tous les Etats membres. Le nouveau Parlement européen devrait être composé de 705 membres en cas de sortie du Royaume-Uni de l'UE avant les élections (contre 751 en 2014). Le nombre de sièges est réparti entre Etats membres, en fonction de leur population. Ainsi, les Français devraient élire 79 représentants, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019. Par ailleurs, en France, les membres du Parlement européen seront élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. A l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel au nombre de voix obtenues.

### Les conditions de vote

Seuls les électeurs inscrits sur les listes électorales avant le 31 mars 2019 pourront participer au scrutin. Pour cela, ils devront obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo le jour du vote (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...).

Concernant les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans au plus tard la veille du scrutin, ceux-ci ont automatiquement été inscrits sur les listes électorales. S'ils n'ont reçu aucun courrier leur notifiant cette inscription, il leur est recommandé de se rapprocher du Service Elections.

Enfin, les ressortissants européens inscrits sur les listes électorales complémentaires pourront prendre part au vote.

### Une nouvelle carte envoyée à chaque électeur craurois

Suite à une refonte complète des listes électorales, une nouvelle carte sera adressée avant le scrutin à l'ensemble des électeurs de la commune. C'est cette dernière carte qu'il faudra présenter lors du scrutin du 26 mai prochain, puisqu'elle contient les données à jour vous concernant (nouveau numéro d'électeur, numéro et adresse du bureau de vote...). Il conviendra donc de détruire votre ancienne carte d'électeur afin d'éviter tout risque d'erreur.

Rappelons toutefois que la carte d'électeur n'est pas une pièce obligatoire pour voter. Il suffit en effet de vous présenter au bureau de vote avec une pièce d'identité avec photo.

### Le vote par procuration

En cas d'absence ou d'impossibilité de vous déplacer le jour du scrutin, vous pouvez voter par procuration. Pour rappel, les procurations sont établies auprès de la Gendarmerie, d'un commissariat ou d'un tribunal d'instance. Vous pouvez également télécharger le document sur internet (www. service-public.fr), l'imprimer, le compléter et le faire valider auprès de l'une de ces autorités.

Attention! Pour être valide, votre procuration doit parvenir à la Mairie avant le jour de l'élection. Pensez à faire la démarche le plus rapidement possible!

# **ELECTIONS**

### RAPPEL DE LA RÉPARTITION DES BUREAUX DE VOTE

### Site

Hôtel de Ville
Ecole Jean Aicard
Ecole Jules Ferry
(La Moutonne)
Espace Culturel Maurric
Ecole Marie Mauron

### Bureaux de vote

Bureaux 1 et 2 Bureaux 3, 4, 5 et 6 Bureaux 7, 8 et 9

Bureaux 10, 11, 12 et 13 Bureaux 14, 15 et 16

### **PERMANENCE EN MAIRIE**

La Gendarmerie de Hyères assurera une permanence en Mairie de La Crau pour l'établissement des procurations, dans le courant du mois de mai. Les dates exactes seront précisées par affichage en Mairie, sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville.

Pour tout renseignement relatif à l'organisation de ce scrutin, vous pouvez contacter le Service Elections au 04.94.01.56.80

# INFOS LOCALES



### **PROPOSITIONS D'EMPLOI**

La Mairie recherche des personnes retraitées ou autre, en vue d'un complément de revenus pour assurer des missions liées aux activités scolaires :

- ✓ **surveillant de cantine scolaire**, à raison de 8 heures par semaine en périodes scolaires (11h30 13h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi);
- ✓ **surveillant de passages piétons**, à raison de 8 heures par semaine en périodes scolaires (4 fois par jour aux heures d'entrée et sortie des classes, les lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Les candidatures sont à adresser avec CV et lettre de motivation, avant le 21 juin 2019 à :

Monsieur le Maire Hôtel de Ville Boulevard de la République 83260 LA CRAU

Les candidats pourront être contactés en fonction des besoins, tout au long de l'année scolaire.



# RAPPEL

### PLANNING DES INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

Les demandes de pré-inscription à l'Accueil de Loisirs Communal d'Eté sont disponibles **depuis le mardi 29 avril 2019** :

- ✓ Soit au Service Jeunesse de la Mairie, au format papier
- ✓ Soit sur le site internet de la Ville www.villedelacrau.fr, onglet «Démarches» puis rubrique «Enfance/Jeunesse», au format PDF à imprimer.

Ces dossiers sont à déposer en Mairie avant le vendredi 17 mai 2019 à 17h, dernier délai, accompagnés des pièces requises.

La confirmation des inscriptions et le règlement devront être effectués du lundi 3 iuin au vendredi 21 iuin 2019.

L'Accueil de Loisirs Communal est réservé aux enfants âgés de 3 à 10 ans. Les enfants de 11 ans et plus peuvent être accueillis par le JIS.

**Infos:** Service Jeunesse - 04.94.01.56.80

## OUVERTURE DES SERVICES POPULA-TION ET EDUCATION/JEUNESSE LE SAMEDI MATIN

En février dernier, un sondage paru dans les pages du mensuel municipal, mais également sur le site et la page Facebook de la Ville a permis de recueillir l'avis des Crauroises et des Craurois sur les modalités d'extension des horaires d'accueil des services Education-Jeunesse et Population. Parmi les options proposées, vous vous êtes très majoritairement prononcés en faveur d'une ouverture supplémentaire le samedi matin.

Nous remercions celles et ceux qui ont participé à cette consultation et vous informons que, conformément aux engagements pris par l'équipe municipale, une permanence va être mise en place le samedi matin, d'une part dès le début du mois de mai 2019 à la Mairie Annexe de La Crau (pour des périodes déterminées), d'autre part dès la rentrée de septembre 2019 pour le Service Population en Mairie. Cette mesure, qui correspond à une volonté d'amélioration du service public, permettra ainsi de vous offrir de nouvelles plages d'accueil pour effectuer vos démarches administratives.

# Le tableau ci-dessous récapitule les modalités d'organisation des permanences :

	Service Education/Jeunesse Mairie Annexe 15 Bd de la République	Service Population Hôtel de Ville	
Activités concernées	Education, Restauration Scolaire, Jeunesse, Sport Vie associative, Transports Affaires sociales	Demandes de passeports et cartes d'identité, Etat-Civil (mariages, pacs, reconnais- sances, décès), Elections, Cimetière	
Ouverture supplémentaire	Le samedi matin, de 8h30 à 12h		
	Du 4 mai au 29 juin 2019	A compter du	
Périodes	et du 31 août au 21 septembre 2019 (périodes d'inscriptions : écoles, cantine, accueil de loisir, école municipale des sports)	7 septembre 2019, tous les samedis sauf vacances scolaires et jours fériés	



# RENTRÉE **SCOLAIRE** 2019/2020

**ACCUEILS DE LOISIRS** PÉRISCOLAIRE - MERCREDIS -VACANCES

### **DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE RENOUVELLEMENT**

### A RETIRER A PARTIR DU MARDI 21 MAI 2019

Attention! Les dossiers d'inscription et/ou de renouvellement pour les mercredis de septembre à octobre sont à retourner impérativement jusqu'au **VENDREDI 12 JUILLET 2019** 

### Saison 2019 / 2020

### LE JIS RECRUTE!

Pour les petites vacances et le périscolaire (matin, soir et mercredi). Titulaire du BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre C.V et lettre de motivation. à l'accueil du J.IS: « Espace Pluriel » Bd de la République 83260 La Crau ou par mail à : association@jis-lacrau.com

# **DE LOISIRS** VACANCES D'ÉTÉ

### **DU LUNDI 8 JUILLET AU VENDREDI 30 AOÛT 2019**

L'été, le JIS propose ses activités aux jeunes de 11 ans et plus (11 ans révolus le premier jour de l'activité). Pour les plus petits, merci de vous renseigner auprès de la commune. Les formulaires d'inscriptions seront disponibles à l'accueil du JIS ou téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com

à partir du mardi 4 juin

# SEJOUR D'ÉTÉ + de 11 ans **AVIGNON** DU LUNDI 8 **AU JEUDI 11 JUILLET 2019** 4 jours en camping, baignades, visite et balades, activités sportives, spectacles du festival d'Avignon, soirées camping... Renseignements et inscriptions au JIS

# **BILLETTERIE**

# Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia ...... 6,50€ Cinéma Pathé av. 83...... 8,70€ Bowling ...... 4,00€ à 6,00€ Kiddy Parc:

Entrée Adulte sans manège 4,00€ Entrée Enfant avec manège 17,50€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

### **ATTESTATION FISCALE** FRAIS DE GARDE 2018

A demander à l'accueil du JIS ou par mail à : association@jis-lacrau.com

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS**

Lundi fermé

Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h45 à 18h30 Mercredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30

### **CONTACTER LE JIS**

Tél: 04 94 57 81 94

Email: association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com

# **EDUCATION**



Marie-Claude GARCIA Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires

### **SANTÉ BUCCO-DENTAIRE**

### Une action de sensibilisation auprès des élèves craurois

Le Centre Communal d'Action Sociale a cette année encore organisé plusieurs interventions dans toutes les écoles élémentaires crauroises, afin de sensibiliser les jeunes élèves sur l'importance d'une bonne hygiène dentaire. Dans ce cadre, un chirurgien-dentiste de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire du Var est intervenu auprès de 10 classes de CE2 pour rappeler les bons comportements à adopter concernant le brossage des dents, les habitudes alimentaires, les visites chez le dentiste, etc.



# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

### **Avis aux retardataires!**

Il est rappelé que les dossiers d'inscription à l'école maternelle ou élémentaire (nouveaux arrivants ou première année de maternelle) doivent être déposés en Mairie, auprès du Service Education, le plus rapidement possible.

L'école d'affectation des enfants sera confirmée au plus tard à la fin du mois de mai.

Pour les inscriptions intervenant ultérieurement, les enfants seront ensuite répartis dans les écoles en fonction des places disponibles. L'information ne pourra alors être communiquée aux parents que dans le courant de l'été.

### Infos et retrait des dossiers :

✓ Service Education - Mairie Annexe (15, Boulevard de la République)
Tel: 04.94.01.56.80 (poste 204)

✓ Possibilité de téléchargement du dossier d'inscription sur le site www. villedelacrau.fr (rubrique « Démarches / Enfance et Jeunesse)



### UN SPECTACLE SCOLAIRE AU PROFIT DES RESTAURANTS DU CŒUR

Les classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles Jean Aicard et Marcel Pagnol ont développé un très beau projet commun autour de l'action des Restaurants du Cœur.

Dans un premier temps, les bénévoles craurois de l'association sont intervenus auprès des élèves, afin non seulement de leur expliquer leur rôle et les motivations de leur engagement, mais aussi et surtout de les sensibiliser à l'importance de leur action auprès des personnes en difficultés. Les élèves ont par la suite préparé un spectacle, mêlant chants et chorégraphies, à l'image des illustres « Enfoirés ». A cette occasion, une collecte était organisée au profit des « Restos » puisque les parents et spectateurs étaient invités à déposer auprès des bénévoles présents leurs dons de denrées non périssables.

« LE CARNAVAL DES ECOLES »







# **VIE ASSOCIATIVE**

# **TOUS EN SELLE AVEC**

« LA CYCLETTE »

« La Cyclette » est une nouvelle association crauroise qui fait la promotion des modes de déplacements doux au quotidien (à vélo, à pied, en train, en trottinette). Il est vrai que la géographie de La Crau s'y prête à merveille et que la ville a la chance de bénéficier d'une gare SNCF : de quoi se passer de la voiture, préserver l'environnement, se maintenir en

forme, prendre le soleil, rester courtois et créer du lien! D'autre part, rappelons que si elle était adoptée par le plus grand nombre, cette démarche permettrait de décongestionner, mais aussi de sécuriser certains secteurs de la ville, et en particulier les abords des écoles... L'association souhaite enfin être une « courroie de transmission » entre les cyclistes, la Mairie de La Crau et la Métropole Toulon Provence Méditerranée, pour continuer à développer et améliorer des infrastructures pour les cyclistes, et favoriser la bonne entente entre cyclistes, piétons et automobilistes.

Plusieurs actions concrètes ont d'ores et déjà été mises en œuvre. « La Cyclette » vous invite ainsi à découvrir :

✓ Un atelier de réparation de vélos, participatif et gratuit Les adhérents pourront y profiter des conseils des membres plus expérimentés et des outils mis à disposition pour réparer eux-mêmes leur monture.

A noter : pour le fonctionnementde l'atelier, l'association récupère vos vélos usagés, dont les pièces serviront à réparer les vélos des adhérents.

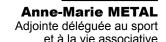
N'hésitez pas à venir découvrir cet atelier à l'occasion de la l'inauguration de cet atelier et de la Journée Portes Ouvertes (avec pique-nique partagé) prévue le samedi 18 mai 2019 de 10h à 16h au 80 chemin des Aramons à La Crau.

### ✓ Le Défi des Véloulous, du 13 au 17 mai 2019

Dans le cadre de la semaine nationale de la marche et du vélo à l'école (pilotée par le Ministère de l'Education nationale, en partenariat avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire), « La Cyclette » met au défi les élèves de l'école maternelle Marie Mauron et leurs parents à venir à l'école autrement : à pied, à vélo, en trottinette ou même à







dos de dinosaure! Tout est permis si ce n'est pas motorisé!... Les enfants seront récompensés par des rubans à collectionner tout au long de la semaine, un crédential leur sera tamponné pour chaque trajet « doux » effectué.

### ✓ L'Expo des Véloulous, du 13 mai au 28 juin 2019, à la Bibliothèque Jean d'Ormesson du CCSC

Cette exposition présentera les travaux des élèves de l'école maternelle Marie Mauron sur le thème de la mobilité douce (entrée libre, aux horaires habituels d'ouverture de la bibliothèque). De plus, une sélection de livres sur le vélo et les autres moyens de déplacements doux et atypiques sera à découvrir sur place.





### Pour plus d'infos ou pour contacter l'association. plusieurs possibilités :

✓ Directement au siège de l'association: La Cyclette - 80 chemin des Aramons 83260 LA CRAU

√ Tél: 06 95 44 51 05

- ✓ Mail : lacyclette83@gmail.com
- ✓ Site internet : www.lacvclette.fr
- ✓ Page Facebook :

https://www.facebook.com/lacyclette/

# SORTIR



Hervé CILIA Conseiller Municipal délégué à la Culture



**Gérard DELPIANO** Conseiller Municipal délégué à l'Evènementiel

### LITTERATURE

### SALON DU LIVRE DE LA CRAU & DES AUTEURS LOCAUX



**DIMANCHE** MΔI

### **Espace Culturel Maurric** de 9h à 18h

Entrée gratuite

Cette 1ère édition du Salon du Livre de La Crau est organisée par les associations BFURBLUM Evénementiel et Plumes d'Azur. Vous pourrez venir à la rencontre de nombreux auteurs locaux et découvrir différents stands : livres anciens, bandes dessinées et livres jeunesse, écrivain public, relecteur-correcteur, biographe. Des ateliers scrapbooking et calligraphie seront également proposés. Enfin, deux conférences seront données par des auteurs régionaux, d'une part sur le thème du « Musée de l'âme russe » par Louis BEROUD (à 14h30), d'autre part sur les recherches historiques relatives à la guerre 14-18 (à 15h30) par Christophe MARTIN.

Infos: Yves BORDERE - 06.77.22.99.34



### **MUSIQUE**

## **CONCERT SALSA DU GROUPE YEMAYA**

VENDREDI MAI

Espace Culturel Maurric à 21h Concert gratuit

Le groupe de salsa YEMAYA emprunte son nom à la déesse de la mer à Cuba. Il est composé de 6 musiciens liés par une grande complicité et par une passion commune pour le jazz et la musique latino-américaine. YEMAYA vous propose deux heures de spectacle endiablé, pendant lequel vous pourrez danser sur des airs de mambo, cha-cha, quajira, rumba, son ou merengue...



L'association Isis Animation Crauroise organise la Fête des Voisins, en centre-ville, sous la forme d'un grand buffet convivial. Chacun est en effet invité à apporter ses couverts, mais aussi et surtout une boisson et un plat salé ou sucré à partager. L'animation musicale sera assurée par ABC-Anim. Les personnes intéressées doivent s'inscrire au préalable auprès de l'association.

### Infos et inscriptions:

- ✓ Tel: 06.63.11.02.87
- ✓ Mail: isis.animation.jeunes@gmail.com
- ✓ lors de la permanence de l'association, le mercredi de 9h à 12h au 9 Av. de la Libération (La Crau)

### **A NOTER**

Si vous organisez la Fête des Voisins dans votre rue ou votre quartier, merci d'en informer la Mairie en adressant un mail à : mairie@villedelacrau.fr



### Espace Culturel Maurric à 20h

Le groupe Alan Nash vous plongera dans une ambiance 100% Country, pour cette soirée spéciale organisée par le Comité Officiel des Fêtes. Jeans, santiags et chapeaux de cow-boy seront de rigueur et la bonne humeur sera garantie!...

**Tarif:** 8 € **Infos:** 07.69.34.83.96





### Château Les Mesclances (3583, Chemin du Moulin Premier) Accueil à partir de 19h30

La Compagnie Théâtrale « La Crau'k en Scène » du Cercle Culturel Social Craurois a pour objectif de promouvoir et développer l'Art du Théâtre sous toutes ses formes (ateliers, créations de pièces, mise en scène de pièces d'auteurs, etc.). Elle s'attache également à ce que ses spectacles puissent s'adapter à tout type de scène et de lieu, tout en produisant des spectacles de qualité pour tout public.

Du 7 au 15 juin, le Château des Mesclances ouvre ses portes à la compagnie crauroise pour vous permettre de découvrir l'expérience du Théâtre dans la Vigne ! Tous les soirs, une représentation différente vous sera proposée en plein air, dans ce cadre prestigieux. Sont notamment au programme : « Bienvenue au Paradis » de Bernard WERBER, « Le Dieu du Carnage » de Yasmina REZA, « Le Promontoire du Songe » avec Ivan DMITRIEFF, « Crise de Mère » de Martial COURSIER ou « Panique au Ministère » de Jean FRANCO et Guillaume MELANIE.

Le public sera accueilli à partir de 19h30 pour le repas qui sera suivi de la représentation vers 20h30.

**Tarif :** 22 € (plein tarif), 20 € (adhérent craurois), 15 € (enfants, étudiants, pôle emploi, personnes à mobilité réduite) Le tarif inclut le spectacle & une assiette repas + 1 verre de vin offert

### Infos et réservations :

06.13.08.30.39 ou sur le site www.billetreduc.com (-10% en cas de réservation sur ce site)

### Programme complet:

http://lacraukenscene.wixsite.com/ccsc

# SORTIR

# ÉLECTION Miss SAMEDI B La Crau

En 2018, le retour de l'élection de Miss La Crau a connu un vif succès puisqu'un public très nombreux était venu assister au défilé des 12 candidates et au sacre de Jessica STOLJIK. C'est donc tout naturellement que l'association de commerçants « Les Vitrines de La Crau », en partenariat avec l'agence Sea Agency, organise l'élection de la nouvelle Miss La Crau 2019!

Place Victor Hugo à 20h

L'événement se déroulera en plein air, au cœur de la ville, sur la Place Victor Hugo et réunira des jeunes femmes âgées de 16 à 25 ans qui, afin de préparer au mieux le show du 8 juin, bénéficieront toutes de conseils en image, d'un shooting photo et d'un atelier « Défiler comme une Miss ». De nombreuses récompenses sont également prévues...



13

# EVENEMENT



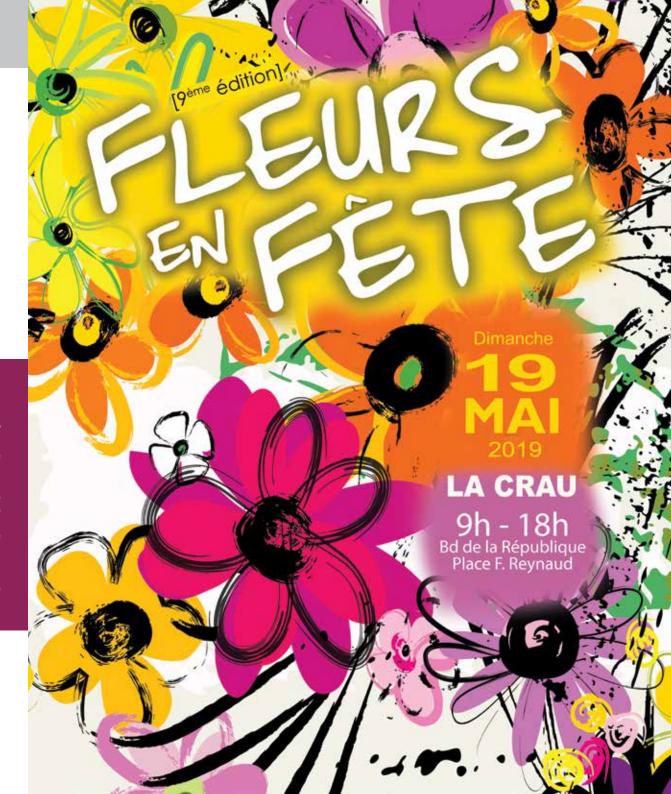
**Gérard DELPIANO**Conseiller Municipal délégué
à l'Evènementiel

# FLEURS EN FÊTE

Après une pause en 2018, « Fleurs en Fête » revient pour une 9<sup>ème</sup> édition haute en couleurs ! La Ville de La Crau célèbrera à nouveau la fleur sous toutes ses formes, le 19 mai prochain, à l'occasion de ce grand rendez-vous printanier.

Vous retrouverez avec plaisir la traditionnelle Foire aux Plantes, mais également de nombreuses animations pour toute la famille : ateliers et démonstrations d'art floral, ateliers créatifs, stands pédagogiques, dégustation de fleurs comestibles, déambulations, etc. Sans oublier, le spectacle « Chenille mon amour » qui clôturera la manifestation tout en sourires et en poésie...

Voici un aperçu du programme qui vous attend tout au long de cette belle journée.



# **PROGRAMME**

# **FOIRE AUX PLANTES**

### De 9h à 18h au Centre-ville

### Près de 50 exposants présents :

avec des pépiniéristes et producteurs (plantes méditerranéennes, rosiers, plantes fleuries, plants de légumes, plantes aromatiques...) et des créateurs et artisans (déco, bijoux, créations textiles...)

### L'ART FLORAL

### **DÉMO et ATELIERS d'ART FLORAL**

Les élèves de la section « Fleuriste » du lycée Anne-Sophie Pic (Toulon) présenteront leur savoir-faire et réaliseront des compositions florales tout au long de la journée. Ils proposeront aussi des ateliers d'art floral ouverts à tous, toute la journée.

### L'ATELIER DES VAHINÉS

Inscription sur place le jour-même selon disponibilité Durée : 1h – 2 ateliers de 8 places - A partir de 10 ans

A l'oreille, dans les cheveux, en collier, en couronne... Un atelier pour apprendre à tresser les fleurs à la manière des Polynésiennes.

### ATELIERS d'ART FLORAL sur inscription

Pour les adultes et ados - A partir de 14 ans

Attention ! Merci d'apporter votre matériel (sécateur, ciseaux, couteau et agrafeuse).

### **COMPOSITIONS FLORALES**

10h30 : "Rouleaux de printemps "/ 14h00 : "Esprit bohème "

16h00 : " Gipsy " Durée : 1h30 - 8 pers

### ATTRAPES RÊVES FLEURIS

10h30, 14h00 et 16h00 Durée : 1h30 - 10 pers

### **Pour les enfants**

A partir de 6 ans : 10h30 – 12h00- 15h00 " Compo du Printemps " A partir de 10 ans : 11h15 - 14h00 - 16h00 - 17h00 " Bracelet floral " Durée : 30 min - 8 pers

### **AUTOUR DES FLEURS**

# **VOYAGE OLFACTIF avec LES PLANTES sur inscription**

### 10h30 - 11h45 - 14h00 - 15h15 - 16h30

Durée : 45 min - 10 personnes Adultes et ados à partir de 13 ans

Les plantes nous transmettent leurs vertus par leurs parfums...Cet atelier nous permet d'ouvrir notre sensibilité et de découvrir comment les plantes et leurs odeurs viennent équilibrer nos émotions. Après un bref temps théorique sur l'aromathérapie olfactive, cet atelier nous invite à faire une expérience vivante et sensitive les yeux bandés. Chaque participant ira à la rencontre de son parfum pour créer un baume odorant personnalisé.

### **Atelier de PEINTURE VÉGÉTALE**

La nature n'a que le meilleur à nous offrir... fleurs, feuilles, fruits, légumes. En frottant, pressant, petits et grands réaliseront un dessin 100 % nature. En rajoutant des réactifs naturels, ils auront la surprise de voir les couleurs se transformer... Jaune, violet, rose, bleu turquoise, vert... les créations seront bien colorées !

# Dégustation de FLEURS COMESTIBLES et GUSTATIVES Le matin uniquement

Les fleurs comestibles, vous en avez entendu parler mais connaissez-vous leur valeur gustative et savez-vous comment les mettre en valeur dans un plat ? Le S.C.R.A.D.H. (Station de l'Institut Technique de l'Horticulture) présentera au public les saveurs et l'intérêt esthétique des fleurs comestibles.

### LA TOMBOLA DES FLEURS

Divers lots à gagner sur le thème des fleurs et des jardins, offerts par les exposants participant à la tombola. Tickets remis par les exposants, pour tout achat sur la foire aux plants, à déposer dans l'urne sur le stand de la Ville de La Crau.

**12h30 et 17h00 :** Tirages au sort sur le stand de la Ville de La Crau. Lots à récupérer le jour-même.

### **LE COIN DES JARDINIERS**

### L'ATELIER DES PETITS JARDINIERS

Découverte des bases du jardinage et rempotage de plantes fleuries.

### **LES ARBRES, DES ETRES VIVANTS**

Rencontre avec **Yvan GINDRE**, expert conseil en arboriculture ornementale à l'ONF. Cet amoureux des arbres, passionné par son métier, est notamment missionné par la Ville de La Crau pour évaluer l'état de santé du patrimoine communal vert. A ses côtés, **Marc DUPLAN**, président de «Sequoïa», une asso qui oeuvre pour le respect des arbres au quotidien.

### LE S.I.T.T.O.M.A.T. : tri et compostage

Le tri des déchets : conseils et animations pour apprendre à mieux trier nos déchets

Le compostage : un procédé naturel pour valoriser nos déchets organiques. Petits sacs de compost offerts au public.

### **Nos amies LES ABEILLES**

L'histoire de Bizzou l'abeille pour découvrir la vie fascinante des abeilles.

### Découverte des INSECTES

Les insectes ont un rôle primordial dans l'équilibre général de la planète, et dans les jardins bien entendu. Venez découvrir cette exposition qui leur est consacrée et discuter avec des spécialistes passionnés. Vous pourrez également fabriquer des refuges à insectes pour votre jardin.

### LES ATELIERS CRÉATIFS

L'Arbre aux mille et une vies (les ateliers BaZ'Art)

Mandala en argile (Valeria Tarroni)

Suspensions fleuries (Milou qui coud)

Ecriture créative (Histoires d'écrits)

Les Epouvantails (l'association Cassimains)

Maquillage (Nadia Kafian)

Atelier Patisserie

10h30 - 11h30 - 14h00 - 15h15 - 16h30

sur inscription

Durée : 1h – 12 pers A partir de 6 ans Fabrication et customisation de muffins.

# LES SPECTACLES ET ANIMATIONS

### **CHLORO CIRCUS**

Déambulation, orgue de barbarie et facéties en tout genre.

### LA FÉE des FLEURS

Déambulation et contes

### **CHENILLE MON AMOUR**

A 17h30 - Placette Renaude Durée : 30 min Spectacle poétique et burlesque Mime, marionnettes

Un matin comme les autres deux jardinières se retrouvent dans leur potager pour travailler. Alors qu'elles repiquent et taillent comme à leur habitude, elles se retrouvent tout à coup nez à nez avec une chenille. Mais qui est donc cette nouvelle arrivée ? S'en suivent une série de courses poursuites, quiproquos et explications émues jusqu'au moment magique de l'étrange métamorphose... Ces rebondissements soutiennent la poésie qui se dégage d'un véritable jardin miniature dont les fruits et légumes seront goûtés à la fin du spectacle.

### POUR LES ATELIERS SUR INSCRIPTION: Réserver uniquement les 14 et 15 mai

au Service Culture et Évènementiel : 04.89.29.51.63 ou 04.89.29.51.64

et sur place le jour même, en fonction des places disponibles





# TRAVAUX



Paul BRUNETTO
Conseiller Municipal délégué
aux travaux et entretien
de voirie

### REQUALIFICATION DE L'AVENUE LIEUTENANT JEAN TOUCAS : Démarrage des travaux sur la 2<sup>ème</sup> portion de la voie

L'embellissement et la modernisation du centre-ville se poursuivent avec la requalification de la dernière partie de l'Avenue Lieutenant Jean Toucas. Dans la continuité des travaux réalisés l'année dernière, le chantier a donc repris sur la portion de la voie comprise entre la Rue Renaude et l'intersection avec la Place Castellin. Débutés le 15 avril, les travaux devraient s'achever aux environs du 30 juin.

### **Descriptif des travaux**

Les aménagements seront identiques à ceux réalisés dans la première partie de l'avenue, à savoir :

- ✓ réfection de la voirie avec pose d'un revêtement anti-bruit et scintillant,
- ✓ création de deux plateaux traversants,
- ✓ requalification et élargissement des trottoirs,
- √ modernisation et renforcement du réseau d'éclairage public avec pose de candélabres Leds économes en énergie,
- √ pose de jardinières suspendues,
- ✓ reprise du mobilier urbain.

### Restriction de la circulation et du stationnement

Pendant la durée des travaux, la circulation et le stationnement seront interdits sur cette portion de l'avenue, sauf pour les riverains qui pourront circuler entre 17h et 9h du matin.

# PLACE CASTELLIN

### A noter

La circulation piétonne est inchangée durant le chantier. Vous pourrez donc accéder en toute sécurité aux commerces situés dans la zone de travaux.

### NOUVEAUTÉ! SUIVEZ LES TRAVAUX EN DIRECT

L'entreprise COLAS, en charge de la réalisation des travaux, vous propose de télécharger son application « Colas Côte d'Azur », afin de suivre l'évolution du chantier en temps réel. Vous pouvez dès à présent télécharger cette application sur votre smartphone Android ou los et ainsi bénéficier de toutes les actualités et informations relatives au chantier sélectionné.

Vous pouvez également utiliser le QR Code ci-dessous directement avec votre smartphone pour accéder aux données.



### **PLACETTE DU ROSSIGNOL**

Suite à l'achèvement des travaux de réfection du réseau d'eau potable, la placette a fait l'objet d'un réaménagement complet comprenant également une réorganisation du stationnement et la création d'un espace vert.



### **AVENUE DES FAURYS**

Il a été procédé à la réfection du réseau d'adduction d'eau potable. Suite à ces travaux, le Département engagera des travaux de reprise de voirie du rond-point de l'Espace Maurric à l'intersection avec l'Avenue Pasteur.



### REQUALIFICATION DE LA RUE DES ORMES, DE L'AVENUE DES FRÊNES, DE L'IMPASSE DU CHARME ET DU DÉBUT DU CHEMIN DU COLLET LONG

**TRAVAUX** 

Les travaux de requalification concernant ce secteur sont en phase d'achèvement. Ont été réalisés :

- ✓ la réfection du réseau d'adduction d'eau potable,
- ✓ l'enfouissement des lignes de télécommunication,
- ✓ la création et le redimensionnement du réseau d'éclairage public,
- √ la réfection de la voirie,
- ✓ la création d'emplacements de stationnement. Il est également à noter que suite à la réalisation de ces aménagements, et en concertation avec les riverains, la circulation sur la Rue des Ormes s'effectue désormais en sens unique.

# ENTRETIEN ANNUEL DU CANAL JEAN NATTE

Le Canal Jean Natte ou Béal ne sera plus alimenté en eau à compter du 27 mai, pour une durée de 3 semaines environ, en raison des travaux annuel de curage effectués par les villes de La Crau et d'Hyères.



### **CHEMIN DE LA RUYTÈLE**

Il a été procédé à des travaux de sécurisation des deux arrêts de bus «Maraîchers».







# **URBANISME**

### Jean-Pierre EMERIC Adjoint délégué à l'aménagement du territoire, aux affaires foncières et à l'agriculture



# **LE POINT SUR...**

# LES PROCÉDURES RELATIVES AU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET AU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP)

La Métropole Toulon Provence Méditerranée est en charge de l'élaboration et la modification du Plan Local d'Urbanisme et du Règlement Local de Publicité. La Ville, si elle n'est plus compétente, reste étroitement associée et continue d'assurer la liaison entre les administrés craurois et les services de la métropole. Nous vous proposons donc de faire un point sur l'état d'avancement des procédures en cours

### APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du conseil métropolitain du 27 mars 2019, la Métropole Toulon Provence Méditerranée a approuvé la modification n°2 du PLU.

Cette modification porte notamment sur :

- $\checkmark$  la modification de l'orientation d'aménagement de Gavary II, afin d'autoriser un projet de « e-drive » ;
- ✓ une modification de l'orientation d'aménagement de la Gensolenne
- ✓ l'ajout de dispositions moins contraignantes pour faciliter l'implantation d'activités médicales ou de garde d'enfants ;
- $\checkmark$  l'ajout de règles dérogatoires pour l'implantation des piscines dans la zone UA (centre-ville et périphérie immédiate) ;
- ✓ l'ajout de règles dérogatoires pour les vérandas, en matière d'architecture ;

√ le renouvellement de la servitude d'attente de projet en entrée de ville ouest.

L'ensemble du dossier peut être consulté depuis le site internet de la ville de La Crau (http://www.villedelacrau.fr/laville\_PLU. html), à l'Hôtel de Métropole (107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 TOULON Cedex 09) ou en Mairie de La Crau (Service Urbanisme - 2ème étage).

### RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME : LA CONCERTATION EST TOUJOURS EN COURS

Par délibération du 9 novembre 2017, le Conseil Municipal de La Crau a décidé de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme. Cette procédure est à ce jour poursuivie par la Métropole, désormais compétente en matière de document d'urbanisme.

Les informations relatives à cette procédure sont disponibles aussi bien à l'Hôtel de la Métropole qu'en Mairie de La Crau (Service Urbanisme - 2ème étage). Le personnel communal étant informé de l'état d'avancement de la procédure, nous vous invitons à privilégier cette seconde option.

### Les objectifs de la révision du PLU sont notamment les suivants :

- ✓ intégrer toutes les dispositions législatives et réglementaires nouvelles ;
- y soutenir les diverses activités économiques locales, en vue de pérenniser le niveau de l'activité économique dans le centre-ville, favoriser l'installation de nouvelles activités économiques et promouvoir la création d'emplois;
- ✓ mener une réflexion sur le centre-ville et notamment les avenues de la Libération et du Général de Gaulle afin d'organiser, harmoniser et équilibrer les aménagements de voirie (élargissements, requalifications, piétonniers, stationnements...) ainsi que les offres de services, d'infrastructures, de commerces et de logements :
- ✓ fixer des orientations quant à l'évolution de la ville afin d'encadrer son développement sur les dix prochaines années au minimum, d'anticiper la croissance de la population et le cas échéant de poser des ialons :
- ✓ réaliser un travail de prospective afin de déterminer l'avenir des zones à urbaniser ou d'attente de projet inscrites au PLU, notamment les zone 2AU dites du « Chemin Long », « Les Cougourdons » et « Les Longues », en s'appuyant sur des études d'opportunité et de faisabilité qui pourront prendre la forme d'orientations d'aménagement et de programmation ;
- √ adapter les infrastructures et les équipements de la commune en conséquence :
- ✓ anticiper les besoins des habitants, notamment en termes d'accueil de personnes âgées, par la mise en place de structures adaptées :
- √ envisager l'avenir du centre-ville de la Moutonne, en privilégiant le cadre de vie pour renforcer son rôle de centralité secondaire;
- ✓ soutenir l'agriculture.



# **URBANISME**

Au titre de la concertation publique, toutes les correspondances, observations, questions, relatives au PLU peuvent être adressées à la Métropole TPM. Toutefois, pour des raisons d'ordre pratique, nous vous invitons à transmettre directement vos demandes à la Commune de La Crau, qui assurera la liaison avec la Métropole.

### Dès à présent, des documents sont disponibles :

- à l'accueil des Services Techniques/Urbanisme de la Ville (2ème étage de la Mairie principale) : le registre d'observation de la révision du PLU, les délibérations, le porter à connaissance des services de l'Etat :
- sur internet (http://www.villedelacrau.fr/laville PLU.html ou https://metropoletpm.fr): les délibérations, le porter à connaissance.

Il est enfin à noter que des réunions publiques et une exposition seront organisées prochainement et annoncées par voie de presse.

### LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ : POUR-SUITE DE LA PROCÉDURE DE CONCERTATION

Par délibération du 9 novembre 2017, le Conseil Municipal de La Crau a décidé de mettre en révision le Règlement Local de Publicité, d'Enseignes et de Préenseignes. Il s'agit d'une révision générale, rendue obligatoire par la loi, car le règlement en vigueur est assez ancien (2006).

Tout comme pour le PLU, la Métropole TPM est compétente de plein droit pour l'élaboration de ce document.

### Les objectifs de la révision du RLP sont notamment les suivants :

- v mettre le RLP en conformité avec les évolutions du cadre législatif et réglementaire:
- ✓ maîtriser l'implantation de la publicité, des enseignes et préenseignes sur le territoire communal:
- v protéger et mettre en valeur le patrimoine paysager de la commune en prescrivant des règles adaptées au centre-ville de La Crau et au hameau de La Moutonne, tout en participant au dynamisme de l'activité commerciale et artisanale de la Commune :
- √ définir une réglementation adaptée pour chaque zone ;
- ✓ réduire la pression de l'affichage publicitaire le long des axes routiers structurants:
- √ limiter la présence de dispositifs de publicité lumineuse ;
- ✓ encourager la réalisation d'économies d'énergie en prescrivant des mesures en faveur de l'extinction nocturne des dispositifs lumineux, adaptées aux différents secteurs économiques.

Au titre de la concertation publique, toutes les correspondances, observations, questions, relatives au RLP peuvent être adressées à la Métropole TPM. Toutefois, pour des raisons d'ordre pratique, nous vous invitons à transmettre directement vos demandes à la Commune de La Crau, qui assurera la liaison avec la métropole.

### Dès à présent, des documents sont disponibles :

- à l'accueil des Services Techniques/Urbanisme de la Ville (2ème étage de la Mairie principale) : le registre d'observation de la révision du RLP, les délibérations :
- sur internet (http://www.villedelacrau.fr/laville urba reglement publicite.html ou https://metropoletpm.fr) : les délibérations.

Une réunion publique relative au RLP sera organisée prochainement et sera annoncée par voie de presse.



### **Attention! Nouveaux horaires du Service Urbanisme**

A compter du 10 mai 2019, le Service Urbanisme sera ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Veuillez noter que le service ne sera plus ouvert au public le vendredi après-midi, afin de permettre le traitement de vos demandes (permis de construire, déclarations etc...) dans les meilleurs délais.

N'hésitez pas à privilégier les horaires avec le moins d'affluence pour diminuer votre temps d'attente.

	8h00-8h30	8h30-9h00	9h30-11h30	11h30-12h00
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				

Peu de temps d'attente

Affluence movenne

Forte affluence

# ESPACE D'EXPRESSION

### ENSEMBLE POUR LA CRAU http://epic83.com

Depuis notre élection, nous n'avons utilisé la tribune de ce bulletin que pour y faire connaître notre expertise sur les projets menés par la majorité municipale et y exprimer nos différences et nos idées, le plus objectivement possible.

Nous aurions pu utiliser ce support pour critiquer ou féliciter le gouvernement. l'Europe la Région... Mais nous pensons que le bulletin municipal n'est pas la tribune idoine. Le mandat que vous nous avez confié ne nous en donne pas l'autorisation. Il y a déjà tant à faire pour s'occuper de la commune. N'étant ni députés ni chefs de partis, laissons à ceux qui en ont reçu mandat le soin de se charger des causes extra communales.

Nous aurions pu également, au fil des mois, laisser très souvent page blanche.

Soit parce que nous aurions été en harmonie avec toutes les décisions prises en conseil municipal, et nous aurions voté toutes les délibérations soumises, sans avoir enqagé de débat contradictoire.

Soit, et à nos yeux beaucoup plus grave, parce que la « politique » communale ne nous intéresse nullement! Nos mandats ne seraient alors que le prétexte à des ambitions personnelles plus importantes portées par une idéologie partisane.

Si tel était notre cas, quel intérêt alors de revoter pour nous aux prochaines élections municipales ? Et pour quel programme ?

Mais ce n'est pas notre cas, vous en conviendrez!

Depuis le début de notre mandature, nous avons publié un article par bulletin, soit 54 à ce jour.

Depuis 2001, nous et nos amis avons étudié chacune des délibérations de tous les conseils municipaux, prouvant ainsi notre attachement à notre commune et à tous ceux qui la composent au-delà de nos différences.

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

### LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

### RASSEMBLEMENT NATIONAL

lacraurassemblementnational@gmail.com

Dimanche après-midi à La Crau – Ville morte.....

Il est impossible de boire un pot à La Crau. Tous les commerces sont fermés

En sera-t-il de même lors de la saison estivale?

Tout est bouclé, les Craurois jeunes et moins jeunes n'ont aucune activité possible sauf pour les incivilités :

chemin des Loriots – samedi 30 mars 2019 des  $\,$  jeunes mettent le feu aux poubelles

enterrées entraînant l'intervention des pompiers. ....

N'est-il pas possible d'installer une caméra à cet endroit, la demande ayant été faite à plusieurs reprises dans les années précédentes.

Vos élus : Dominique BRETINIERE - Didier CHAUVEL

### PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

**MAI / JUIN 2019** 

ZONES	MAI	JUIN
ZONE 1 : Parc de La Moutonne L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 6	Lundi 3
ZONE 2 : La Pie / La Durande La Haute-Durande	Mardi 7	Mardi 4
ZONE 3 : Centre La Moutonne La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 2	Jeudi 6
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 3	Vendredi 7
ZONE 5 : Les Cougourdons Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 13	Mercredi 12
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 14	Mardi 11
ZONE 7 : Rocade de l'Europe Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 9	Jeudi 13
ZONE 8 : Les Arquets Sud Les Levades / Les Goys Fourniers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 10	Vendredi 14
ZONE 9: Les Arquets Nord Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>the</sup> DFL / 20 <sup>thne</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 20	Lundi 17
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 21	Mardi 18
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 16	Jeudi 20
ZONE 12 : Les Longues Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 17	Vendredi 21
ZONE 13 : La Gensolenne La Grassette / La Bastidette Le Mont-Redon	Lundi 27	Lundi 24
ZONE 14 : La Monache Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 28	Mardi 25
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 23	Jeudi 27
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 24	Vendredi 28

### + D'INFOS

✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24

√ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»



### LA 60<sup>èME</sup> ÉDITION DU GRAND PRIX DE FRANCE DE FORMULE 1

Le 24 juin dernier le Grand Prix de France de Formule 1 effectuait son grand retour au Circuit Paul Ricard au Castellet. Plus de 160 000 spectateurs participaient à ce grand évènement sportif populaire alors absent depuis 10 ans, faisant de cette manifestation du sport automobile l'une des plus attendues d'Europe. La recherche de l'excellence, l'innovation continue et la quête permanente de performance sont les valeurs inhérentes de ce Grand Prix et des composantes fondamentales de l'ADN de la Formule 1. C'est dans cette intention que s'inscrit l'édition 2019 du Grand Prix de France de Formule 1 qui célèbrera son  $60^{\rm ème}$  anniversaire.

### UN GRAND PRIX DE FRANCE DE FORMULE 1 RICHE EN ÉMOTIONS

Sur le plan sportif, le Grand Prix de France de Formule 1 promet d'être spectaculaire. L'arrivée de Pierre Gasly chez Red Bull Racing, de son voisin Charles Leclerc chez Ferrari mais aussi de Daniel Ricciardo chez Renault promet de belles batailles avec comme rêve de revoir flotter le drapeau français sur le podium du circuit Paul Ricard. D'autres pilotes français participeront aux championnats de Formule 2 et de Formule 3 de la FIA, disciplines présentes ce même week-end en tant que courses supports.

# COMMUNIQUÉ

# **UN NOUVEAU PLAN DES MOBILITÉS 2019**

L'édition 2018 a connu des difficultés d'accès, surtout le vendredi et le dimanche à la fin de la course. Pour y répondre, un groupe "mobilités" a été constitué dès le mois de juillet, regroupant ingénierie, start-ups, spécialistes de la mobilité, développeurs de solutions digitales. Ce groupe « mobilités » proposeront un ambitieux plan de mobilités pour 2019.

Le plan de mobilité 2019 se concentrera sur 4 points majeurs : mise en adéquation du nombre de véhicules se rendant sur le circuit avec la capacité routière, une refonte complète de l'organisation et de la gestion des parkings, une utilisation des nouveaux axes et une modification des aménagements routiers, une information auprès du public avant, pendant et après l'événement. L'édition 2018 a connu des difficultés d'accès, surtout le vendredi et le dimanche à la fin de la course.

# En 2019, un plan massif sera mis en place pour accéder plus rapidement au circuit :

- Des accès supplémentaires :
- Des parkings relais ;
- Une route dédiée pour accéder au circuit en 45 minutes garanti avec des navettes gratuites ;
- Une route dédiée au covoiturage ;
- Une application dédiée avec des solutions en temps réel ;
- Des zones de stationnement plus nombreuses et mieux dimensionnées.

### **UN GRAND PRIX DE FORMULE 1 RICHE EN ANIMATIONS**

### VILLAGE SUD

Plus de 20 animations variées en libre accès et sur inscription: Musée « Back to the futur », Karting, visites privées du Paddock, sensibilisation à la sécurité routière, animations diverses proposées par les collectivités, visite de la Fan Zone, conférence sur les métiers de la Formule 1,cinéma dynamique.

### VILLAGE NORD

Un nouveau village Nord sera créé avec de nombreuses nouveautés : un concours e-sport, un Musée de la Formule 1, un Musée Renault, un salon de l'entreprenariat, du street art, un concours de graff sur le thème de l'automobile.

### TRIBUNE DU BEAUSSET

Au pied de la tribune familiale du Beausset, un village d'animations dédié aux enfants sera mis en place sur les 3 jours du Grand Prix de France (Atelier Lego, maquillage, château gonflable, caricaturiste).

### FOOD AND BEVERAGE

Cette année le Grand Prix de France de Formule 1 proposera une offre de restauration diversifiée avec 5 restaurants thématiques repartis sur la totalité du circuit, des stands régionaux dans le Village Sud, 25 Food trucks, une quinzaine de buvettes et de nombreux autres stands qastronomiques.

### UN VRAI FESTIVAL DE MUSIQUE

Sur 3 jours une programmation complète d'artistes nationaux et internationaux de premier plan.



# **RETOUR EN IMAGES**

**AVRIL 2019** 



# CARNAVAL DE LA CRAU











Vendredi 3 Loto du CCAS

Foyer des Anciens - 14h

Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus 5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons

Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois



### Vendredi 3

Concert de Printemps de La Lyre et de l'Ensemble Instrumental de l'Ecole de Musique

Espace Culturel Maurric – 20h30 Concert gratuit



Samedi 4 Coupe des Ets LE QUERREC

Boulodrome Jean Marcel Bruno, La Moutonne - 14h

Concours fédéral de pétanque mixte (1 homme 1 femme) organisé par l'Amicale Bouliste Moutonnaise

Inscriptions : sur place ou par téléphone, le

samedi 4 mai de 9h à 12h **Infos**: 04.94.57.30.89



Samedi 4 Soirée Italienne

Espace Culturel Maurric -19h30

Repas « Lasagnes » et animation musicale assurée par le groupe TORNERO

Attention! Apporter vos assiettes, couverts et verres Organisée par le Comité Officiel des Fêtes de

La Crau. **Tarif**: 18 €

**Réservations :** lors des permanences à l'Office de Tourisme, les vendredi 12 avril, lundi 15 avril et vendredis 19 et 26 avril, de 14h à 17h

Infos: 07.69.34.83.96



Samedi 4
Concert de l'ensemble vocal
« Poly-Sons » de La Farlède
Eglise de La Crau - 20h30

**Au programme :** chants sacrés, gospels, chants « Renaissance » et chants du monde interprétés a capella

Entrée libre - Participation libre



# AGENDA MAI 2019



### Mercredi 8

Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville

Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du Parking Jean Moulin



### Vendredi 10 Méga Soirée Top 50

Edition spéciale « Destination Rio » Espace Culturel Maurric - 21h

Présentée par David GALLI

Les meilleurs tubes des années 70 à nos jours vous attendent et de nombreuses surprises, tout au long de la soirée, sur le thème du soleil et de la fête!

Parmi les temps forts: Mix par DJ Antonio DUTTO, show des danseuses K&CO, effets spéciaux et bar à cocktails

**Tarif**: 5 € (tarif réduit pour tous!)

Infos et réservations : 06.79.01.78.04 (Places

limitées - Réservations obligatoires)



### Dimanche 12

**Vide grenier de l'association La Crau'ch Coeurs** 

Piétonnier Jean Natte (le long du Béal) de 7h à 13h

Organisé au profit de l'association « Un fauteuil à la mer »

**Tarif**: 10 € l'emplacement de 3 mètres pour les adhérents, 12 € pour les non adhérents

**Inscriptions :** Office de Tourisme, les lundi 6, mardi 7, jeudi 9 et vendredi 10 mai de 9h à 12h et de 15h à 17h. Possibilité d'inscription également par correspondance (contacter le numéro ci-après pour les modalités)

**Infos:** 06.03.32.68.13

# AGENDA MAI 2019



Dimanche 12

### 1er Salon du Livre et des auteurs locaux de La Crau

Espace Culturel Maurric -de 9h à 18h

Cette 1<sup>ère</sup> édition du Salon du Livre réunira de nombreux auteurs locaux. Romans, patrimoine, terroir... tous les styles seront représentés.

Retrouvez également des ateliers et différents stands : livres anciens, bandes dessinées et livres pour la jeunesse, écrivain public, relecture et correction...

Sans oublier les conférences prévues à 14h30, sur le thème « Au musée de l'âme russe » (Louis BEROUD), et à 15h30 sur « Les recherches historiques autour d'un livre sur la guerre 14/18 » (Christophe MARTIN).

Salon organisé par les associations BFURBLUM Evénementiel et Plumes d'Azur

Tombola avec livres reliés à gagner

Buvette et restauration sur place Entrée gratuite

Infos:

Yves BORDERE au 06.77.22.99.34



Mardi 14

# Déjeuner dansant du CCAS de la Fête des Mères

**Espace Culturel Maurric - 12h** 

Animation réservée aux Seniors craurois de plus de 70 ans

**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



**Vendredi 17 Sortie du CCAS à Cassis** 

Départ à 8h de l'Office de Tourisme

Destination Cassis par la Route des Crêtes, accompagnement du groupe en petit train vers le centre-ville et son marché, repas et circuit ba-



teau des 3 calanques

Sortie journée réservée aux Séniors de plus de

Participation financière : 56,50 €

Inscriptions:

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (places limitées)



Vendredi 17

### Concert Salsa du groupe Yemaya

**Espace Culturel Maurric - 21h** 

Deux heures de spectacle endiablé pendant lequel vous pourrez danser sur des airs de mambo, cha-cha, guajira, rumba, merengue, etc. Concert gratuit



Dimanche 19

Fleurs en Fête! (9ème édition) Centre-ville de La Crau - de 9h à 18h

Foire aux plants, ateliers et animations en centre-ville sur le thème de la fleur et des jardins **Infos**:

Service Culture et Evénementiel 04.94.01.56.80



Vendredi 24 Fête des Voisins

Parvis de l'Espace Jean Natte - 19h

Buffet convivial organisé par l'association Isis Animation Crauroise. Chacun est invité à apporter ses couverts, une boisson et un plat salé ou sucré à partager.

Animation musicale assurée par ABC-Anim Sur inscription uniquement

Contact:

06.63.11.02.87 ou isis.animation.jeunes@gmail.com ou lors de la permanence de l'association, le mercredi de 9h à 12h

au 9 Avenue de la Libération (La Crau)



Vendredi 24 Scène ouverte

Auditorium de l'Ecole de Musique – 21h

**Infos:** 04.94.66.05.87



Dimanche 26 Elections européennes Bureaux de vote – de 8h à 18h



Lundi 27
Cérémonie commémorant la
Journée Nationale de la Résistance
Rendez-vous à 11h
devant l'Hôtel de Ville
Cortège et dépôt de gerbes



Mardi 28
Collecte de sang
Espace Culturel Maurric
de 15h à 19h30

au Mémorial du Parking Jean Moulin

# A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE

**JUIN 2019** 



Samedi 1<sup>er</sup>
Soirée Country
Espace Culturel Maurric – 20h
Animation musicale assurée

par le groupe Alan NASH
Organisée par le Comité Officiel des Fêtes
de La Crau

Tarif: 8 € Renseignements: 07.69.34.83.96

**AGENDA** 



Dimanche 2

Concours Propagande « Ville de La Crau » de Boule Lyonnaise Places Jean Jaurès

et Félix Revnaud - à partir de 8h

Organisé par l'Association Bouliste Crauroise (ABC)

Réservé aux licenciés

Participation de 32 doublettes venant de toute la France

ia France

Concours complémentaire de l'ABC (consolante) également prévu

Infos:

06.61.25.19.63

(Daniel BOVARD, Président de l'ABC)



Mardi 4

Spectacle de l'école élémentaire Jean Aicard

**Espace Culturel Maurric - 17h30** 

Chants et danses sur le thème des « Emotions »

Avec la participation des classes de CP, CE1 et ULIS



Mercredi 5

Sortie du CCAS dans les Cévennes Départ à 7h de l'Office de Tourisme

Destination Anduze pour prendre le train à vapeur jusqu'à St Jean du Gard, repas puis visite de la Maison Rouge, ancienne filature Sortie journée réservée aux Séniors de plus de 60 ans

Participation financière : 56,50 € Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (places limitées)



Jeudi 6

Gala de Hip Hop de l'association Street of Kingz

Espace Culturel Maurric - 19h

Entrée gratuite



Vendredi 7

Spectacle de l'école maternelle Louis Palazy

Espace Culturel Maurric - 18h

Dans la continuité du projet d'école consacré aux langues étrangères, les petits élèves proposeront un spectacle sur le thème du Tour du monde en 80 jours selon Jules VERNE.



Du 7 au 15 juin

Du Théâtre dans la Vigne Château Les Mesclances - 19h30

La Compagnie La Crau'k en Scène du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) vous propose une représentation théâtrale tous les soirs, en

plein air, dans le cadre prestigieux du Château des Mesclances.

**Tarif**: 22 € (plein tarif), 20 € (adhérent craurois), 15 € (enfants, étudiants, pôle emploi, personnes à mobilité réduite)

Le tarif inclut le spectacle & une assiette repas + 1 verre de vin offert

Infos et réservations: 06.13.08.30.39 ou sur le site www.billetreduc.com (-10% en cas de réservation sur ce site)

Programme complet :

http://lacraukenscene.wixsite.com/ccsc



Samedi 8

Exposition de la section « Atelier Couleurs » du CCSC Place Victor Hugo - de 9h à 17h



Samedi 8

Election de Miss La Crau Place Victor Hugo - 20h

Soirée organisée par l'association des commerçants « Les Vitrines de La Crau » en partenariat avec Sea Agency

Infos:

06.49.52.70.38

# ETAT CIVIL

### **Naissances**

Léna BLANC
Teddy TRUONG NGUYEN
Millä DULOISY
Timéo COULAIS
Evon RAMISTEN
Juliette ZAMPIERI
Léonie ZAMPIERI
Roxanne MONACO
Matt CHASSARD
Nathan GUILLET
Achille INCARDONA
Flena SAMMARTINO

### **Mariages**

Patrice BLANC et Laure MATTEI

### **Décès**

Marie BANCAL épouse ROUTHIER Joseph OLLIER Elise BARBIER veuve LAGIER Bernardine BUSCAGLIA André BLAY **Christian OLTRA** Flora GUERINI épouse CROUESE Daniel PÉANO Francis DROUINEAU Arlette CAMUS Olivette BOTTERO veuve PLUME Roger STINEAU Roland LAIGUEGLIA Maurice REY Jean MORTON Alain TROCHÉ

# **EN BREF**

### **PERMANENCES**

- ✓ Patricia ARNOULD, Conseillère Départementale du Canton de La Crau tiendra une permanence le vendredi 31 mai 2019 de 10h à 12h, à la Mairie Annexe de La Crau (15, Boulevard de la République). Elle recevra sans rendez-vous.
- ✓ Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (rue Aspirant François Philippe, près de la Poste) mercredi 22 mai 2019 de 8h30 à 11h45 (Achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).
- ✓ Vous pouvez rencontrer Jean-Louis MASSON, Député de la circonscription
- A la permanence parlementaire d'Hyères (10 allée Moignard) en prenant rendez-vous au 09.62.55.78.97 ou par mail : collaborateurs@jlmasson.fr
- Tous les 3<sup>èmes</sup> vendredis de chaque mois à la Maison des Associations de La Garde (95 rue Marc Delage), de 9h à 12h

### **ENQUÊTE INSEE**

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise jusqu'au 20 juillet 2019 une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon de foyers, par un enquêteur de de l'INSEE muni d'une carte officielle. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et servent uniquement à l'établissement de statistiques. Des informations relatives à cette enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet www.insee.fr.

# CAF DU VAR : nouvelles modalités d'accueil

Soucieuse d'améliorer la qualité de ses services, la CAF du Var aménage ses modalités d'accueil et adapte ses horaires. Désormais, les usagers peuvent :

- √ être accompagnés pour réaliser leurs démarches du lundi au vendredi de 8h à 16h, sans interruption, à Toulon La Rode et les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 à La Garde et Toulon La Beaucaire;
- ✓ bénéficier d'un rendez-vous téléphonique et/ou physique avec un Gestionnaire-conseil de la CAF, aux horaires qui leur conviennent, en se connectant sur le site internet www.caf.fr.

Ces aménagements complètent les démarches en ligne accessibles 24h/24 et 7 jours sur 7, sur l'appli mobile CAF Mon Compte et sur le site www.caf.fr.

### MISSION LOCALE CORAIL : Action « Jobs d'été »

Chaque année la Mission Locale CO-RAIL mène une action « Jobs d'été » destinée aux jeunes étudiants ou scolarisés majeurs. L'intérêt de cette action est double. D'une part, elle permet de mieux satisfaire les demandes des entreprises locales. D'autre part, elle représente une opportunité pour les jeunes d'acquérir une expérience professionnelle. Les jeunes sont accueillis à la Mission Locale pour un dossier d'inscription, sur rendez-vous uniquement. Ils seront ensuite positionnés sur des offres d'emploi saisonnier.

Rappelons enfin que la Mission Locale tient une permanence à La Crau, dans les locaux du JIS, tous les mardis et jeudis matins

Infos: 04.94.12.60.40 contact@missionlocalecorail.com www.missionlocalecorail.fr



### LES BONS NUMEROS

Mairie: 04.94.01.56.80 Télécopie: 04.94.01.56.83 E-mail: mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie!: 0 800 00 30 24

**Police Municipale**: 04.94.01.56.81

**Gendarmerie**: **17** (urgence)

**04.94.12.15.70** (brigade de Hyères)

**Pompiers**: 18

**SAMU**: 15

Pharmacies de garde: 3237

**Dentistes de garde** : 0 892 566 766

**SOS Médecin**: 04.94.14.33.33



ACCIDENT - DEGRADATION DECHETS - ANIMAL ERRANT VOIRIE / ESPACES VERTS -INCENDIE / INONDATION CAMBRIOLAGE - TAPAGE





# LA CRAU AUTREFOIS

Monique MARY, qui habite depuis toujours à La Crau, est très connue pour son travail au sein du C.E.S., et pour son engagement en tant que bénévole dans le monde associatif (Comité des Fêtes, USC Football...). Elle nous raconte ses souvenirs.

Je suis née à La Crau en 1944, dans une maison de la rue des Escudiers, comme il était courant à cette époque où les mamans accouchaient chez elles. Peu après, ma famille a déménagé pour aller habiter dans l'avenue de la Libération au numéro 17. L'avenue était très vivante, avec de nombreux commerces, deux boulangeries, trois épiceries, une marchande de vêtements, sans parler du maréchal-ferrant, du menuisier, et du garage de mécanique. Il n'y avait ni le tout-à-l'égout ni l'eau courante dans le village, donc pas de WC dans les maisons. Le soir, on allait vider les seaux hygiéniques dans le Béal. Les rues principales de La Crau bénéficiaient d'un éclairage public, mais pas la rue du Moulin que je devais emprunter pour aller jusqu'au canal. La petite fille que j'étais avait peur de marcher seule dans le noir, alors il fallait que mon frère m'accompagne, sinon je refusais d'y aller.

Les maisons n'étaient pas équipées de salles de bain. Pour faire sa toilette il fallait commencer par descendre dans la rue et se diriger, équipée d'un seau, vers une des nombreuses pompes du village. Moi qui n'avais pas beaucoup de force, j'en prenais un petit. Par chance, il y avait une pompe juste en face de la maison ou nous habitions, près de la forge de Monsieur PISTON. Puis, après avoir remonté les étages avec le seau bien lourd et avoir fait chauffer l'eau sur la cuisinière, on se lavait dans une grosse bassine en essavant de ne pas en mettre partout. Chez certains, on se lavait dans une chambre, mais chez nous, c'était dans la cuisine car les chambres n'étaient pas chauffées, pour faire des économies. Pour la lessive, il n'y avait évidemment pas de machines à laver, on la faisait à la main. Les gens aisés disposaient d'un bassin dans leur maison ou leur cour, pour tous les autres, comme nous, c'était au Béal. On prenait la brouette, la lessiveuse, le battoir à linge, et le gros savon de Marseille et on se rendait au bout de la rue du Moulin, après la dernière maison à gauche, juste avant le petit pont qui enjambe le canal, un emplacement étant aménagé pour cette activité. Le pont, situé devant le moulin, existe toujours, débouchant aujourd'hui sur un lotissement, alors qu'à l'époque il y avait des cultures. Un second emplacement existait, après le moulin, côté champs, équipé d'un abri pour la pluie, mais il était privé. L'emplacement « public » était accessible en descendant quelques marches. Un trépied en fer permettait de faire chauffer la lessiveuse qu'on utilisait à tour de rôle. La lessive en poudre n'existait pas encore, alors on y mettait des copeaux qu'on taillait dans le cube de savon de Marseille. Certains jours, on était tellement nombreuses au bord du Béal que les dernières arrivées ne trouvaient pas de place et devaient aller s'installer de l'autre côté du moulin, au bord du chemin. Déjà que la lessive n'était pas une partie de plaisir, elles devaient en plus passer des heures à genoux, penchées vers le canal.

Dès que j'ai pu aider mes parents, vers huit / dix ans, je suis allée travailler chez Monsieur ASTROLOGI qui possédait une campagne après les dernières maisons de l'avenue côté nord. En fin d'après midi, après l'école, je retrouvais ma mère qui y était employée. On allait cueillir les « pessus », les fleurs et les feuilles de violettes pour en faire des bouquets. S'il n'y avait pas de feuilles, ce qui arrivait certaines années, on allait au bout de la propriété, au bord du Gapeau, prendre des feuilles de boutons d'or. Dès que la cueillette était suffisante, comme il faisait vite nuit, on rentrait à la maison faire les bouquets. Tout le monde s'y mettait, on y passait la soirée. Les bouquets trempaient dans une baille jusqu'au lendemain ou

ma mère les portait au patron qui en donnait vingt-deux centimes de francs l'unité.

Les vacances scolaires commençaient plus tard, vers la mi-juillet, et s'achevaient fin septembre, ce qui me permettait de faire les vendanges. Vers douze ans, avec toute une équipe de copains, je passais le mois de septembre dans les vignes de Monsieur GUEIRARD, d'abord à La Crau puis à Collobrières où il nous emmenait en camion. Je faisais aussi la cueillette des châtaignes pour Monsieur GUEIRARD, et la cueillette des pommes chez Monsieur MOUTTE, à la Marseillaise.

Nous ne possédions pas d'automobile, comme la plupart des gens à ce moment-là. Mon père se déplaçait en vélo, et quelquefois, toute la famille aussi, comme lorsque nous nous rendions aux Martins chez mes grands-parents. Mon père aux pédales, ma mère sur le porte bagage derrière lui, mon frère assis sur le guidon et moi sur le cadre devant mon père, nous prenions la route vers le hameau. C'était une époque heureuse, on n'était pas riches, mais on vivait bien.



Prise depuis le pont qui enjambe le Béai, la photo montre le canal à droite, la rue du Moulin au fond, et entre les deux l'emplacement qu'utilisaient les dames pour faire leur lessive. Par rapport à l'époque, l'emplacement a été comblé, la verdure y a poussé tandis qu'un muret a été construit le long de la rue.

# AU MENU DE LA CANTINE elior@ **RESTAURATION SCOLAIRE**

### du 29 avril au 3 mai

### Lundi

- Coquillettes à la niçoise Salade de penne vinaiarette \*
- Cordon bléu
- Epinards à la béchamel
- Yaourt arômatisé Yaourt nature sucré \*
- Corbeille de fruits

### Mardi

- Coleslaw
- Salade verte aux croûtons \* Sauté de porc VF
- Sabzi de légumes
- Camembert / Tomme blanche \*
- Crème dessert au caramel Crème dessert à la vanille \*

### Jeudi

- Tomates vinaigrette Iceberg à la vinaigrette au caramel \*
- Rôti de boeuf
- Carottes berbères **BIO**
- Fromage blanc Fromage blanc cassonade \*
- Biscuit roulé à la framboise CHEF

### Vendredi

- Macédoine à la mavonnaise Chou-fleur vinaigrette \*
- Pavé de colin sétoise
- Semoule 1310
- Cotentin / Saint-Paulin \*
- Corbeille de fruits

### du 6 au 10 mai

### Lundi

- Céleri rémoulade Salade Ninon \*
- Chipolatas grillées
- Haricots blancs à la bretonne
- Croûte noire / bleu \*
- Petit pot vanille fraise

### Mardi

- Oeufs durs sauce cocktail Rillettes à la sardine \*
- Penne à l'andalouse CHEF
- Petit moulé ail et fines herbes Edam \*
- Corbeille de fruits **BIO**

### Jeudi

- Duo de concombre et maïs Salade hollandaise \*
- Sauté de boeuf à la provençale VF
- Haricots verts BIO
- Brie / Camembert \*
- Gâteau yaourt aux pommes

### **Vendredi** animation «céréales graines de champions»

- Duo de riz et blé sauce aurore
- Salade de lentilles bûchette et miel \* Filet de colin meunière et citron
- Piperade fraîche \* Polenta au beurre
- Fromage frais nature sucré Petits suisses aux fruits \*
- Corbeille de fruits

### du **13** au **17** mai

### Lundi

- Friand à la viande Friand au fromage \*
- Sauté de veau champignons
- Petits pois **BIO**
- Yaourt arômatisé Yaourt nature sucré \*
- Corbeille de fruits

### Mardi

- Concombre vinaigrette Céleri à la vinaigrette \*
- Paëlla au poulet VF
- Camembert / Bûchette mi-chèvre \*
- Flan nappé au caramel Flan à la vanille \*

### Jeudi menu étoilé

- Tartare de tomates au basilic
- Mignon de porc sauce poivre CHEF
- Gratin dauphinois
- Tomme grise
- Dessert Denis Matvasv

### Vendredi

- Salade des Antilles Radis beurre \*
- Filet de lieu sauce Nantua
- Chou-fleur persillé
- Gouda / Fraidou \*
- Gaufre fantasia

### du **20** au **24** mai

### Lundi

- Carottes râpées vinaigrette Courgettes sauce mangue (sarran) \*
- Saute de boeuf au paprika VE
- Semoule
- Vache qui rit / Montboissier\*
- Compote de poires

### Mardi

- Rillettes à la sardine Saucisson à l'ail \*
- Pané de blé fromage épinards Nuggets de blé \*
- Torti / Ratatouille \*
- Tomme blanche / Carré de l'Est \*
- Corbeille de fruits

### Jeudi

animation «au resto sur la plage»

- Gaspacho de tomates
- Assiette terre et mer
- Saint-Paulin
- Bâtonnet de glace à la vanille

### Vendredi

animation «au resto sur la plage»

- La crudité sur transat
- Filet de cabillaud à la vanille
- Courgettes à la persillade
- Yaourt nature BIO
- Beignet au chocolat et noisettes

### du **27** au **31** mai

### Lundi

- Macédoine à la mayonnaise Salade haricots verts \*
- Boulettes de boeuf sauce provençale VF
- Riz de Camarque Fondu Président
- Bûchette mi-chèvre \*
- Corbeille de fruits

### Mardi

- Tomate BIO Salade verte aux croûtons \*
- Rôti de veau à l'estragon VF Purée de carottes pommes de terre
- Coulommiers / Brie \*
- Crème dessert au caramel Moelleux aux framboises \*

### Jeudi

Pont de l'Ascension

### Vendredi

Pont de l'Ascension

**BIO** Produit Bio 🗥

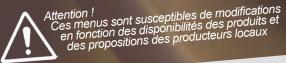
LR Label Rouge (R)

VF Viande / Volaille Origine France

**CHEF** Recette du Chef

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire

(Ecoles Elémentaires uniquement)



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr









### **INFOS LEGALES**

### La Crau, une ville à la campagne

Mai 2019

Dépôt légal: ianvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON Rédaction, Photos, Dessins: Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau Impression: Print Concept

**Distributeur:** ADREXO - 04 94 30 22 10

Imprimé à 9000 exemplaires